



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

Prime "Grand âge" pour les auxiliaires de soins territoriaux. Vite, une délibération !

Le décret n°2020-1189 du 29 septembre 2020 crée **une prime « Grand âge »** pour les auxiliaires de soins titulaires et contractuels. Pour le versement effectif de cette prime, une délibération de la collectivité est obligatoire.

La CFDT Section de Nantes a interpellé par écrit Johanna Rolland à ce sujet lors du comité technique du 10 novembre 2020.

Nous demandons que ce dossier soit ajouté à l'ordre du jour du prochain comité technique et la mise en place rapide de négociations.

Cette prime est pour nous, un premier pas vers la reconnaissance de ces agents.

Ce décret permet de valoriser les auxiliaires de soins territoriaux (AS et AMP), qui font partie intégrante des métiers du grand âge en manque d'effectifs, de prévention des risques professionnels et d'une politique de formation ambitieuse.

Cette prime mensuelle sera de 118 € brut pour les auxiliaires de soins en EHPAD.

Le décret permet une rétroactivité au 1er mai 2020. Les employeurs territoriaux n'ont pas de raison de refuser sa mise en place rapidement car les primes versées seront remboursées à la collectivité par l'assurance maladie (PLFSS 2020).

La section CFDT Nantes rencontre cette semaine, les employeurs pour négocier votre prime.

**Vous voulez plus d'informations ?
Contactez nous !**

Bulletin contact



Je souhaite : rencontrer un militant CFDT adhérer à la CFDT

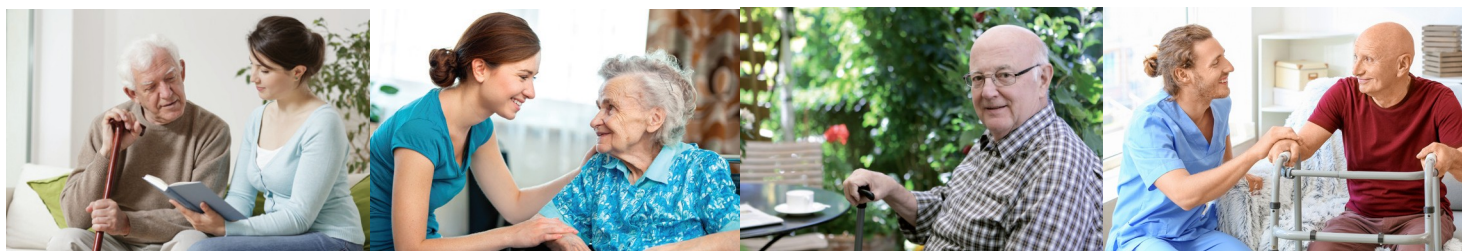
Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Service : Emploi :

Bulletin à retourner à la Permanence à l'adresse si dessous.



LE NANTIL BAT B
3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes
02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23
cfdt@nantesmetropole.fr